

# LA COUR DU COLLEGE,

*DISCOURS PRONONCÉ  
AVANT LA DISTRIBUTION  
DES PRIX*

*De l'École Royale & Militaire de  
Soreze, par M. GUTHIEREZ, Élève  
de Rhétorique.*

PAR DOM FERLUS,  
Professeur de Rhétorique & d'Histoire  
Naturelle.



A MONTPELLIER,  
De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS PICOT,  
seul Imprimeur du Roi & de la Ville, Place  
de l'Intendance.

M, DCC. LXXXVII.

P'ce  
6R  
7553

## A V E S.

ON m'a demandé & on a répandu un grand nombre de copies de ce petit Discours ; un Prince Auguste, le plus tendre & le plus heureux des peres , qui s'occupe avec autant de succès que d'intelligence de ce qui tient à l'éducation , & qui recueille le fruit de ses soins dans les progrès rapides de ses aimables Enfans , a bien voulu me témoigner qu'il le liroit avec plaisir. Voilà ce qui m'a décidé à livrer cette bagatelle au Public. J'ai fait un très-grand nombre de Discours dans le même genre , qui ont paru inspirer le même intérêt , je n'avois jamais pensé à les tirer du porte-feuille : le succès de cette première tentative décidera de leur sort. L'intelligence & le sentiment des Éleves qui les débitent leur prêtent souvent un charme qui s'évanouit à la lecture ; l'impression les réduit à leur juste valeur ; je cherche à la connoître très-disposé à souscrire à l'Arrêt , quel qu'il soit , d'un Juge , que je reconnois pour souverain en dépit de l'amour propre des Auteurs qu'il a condamnés.



## LA COUR DU COLLEGE.

**M**ESSIEURS,

ON n'a rien oublié pour exposer à vos yeux dans le cours de nos Exercices, tout ce qui peut contribuer dans cette École à former notre esprit & notre cœur, à nous donner des talens & des connoissances. Vous avez pu voir dans l'exposition de nos principes la marche des Maîtres, & dans la maniere dont nous avons répondu l'application des Élèves. Vous croyez avoir tout vu? Eh bien, MM., le plus essentiel vous échappe, vous ne pouvez porter qu'un jugement imparfait sur cette École, tant que ce point essentiel vous

sera caché ; vous connoîtrez le corps de notre éducation , vous n'en connoîtrez pas l'ame. Vous êtes étonnés ? Vous allez l'être davantage ; nos Maîtres voudroient en vain vous dévoiler ce mystere , ils n'y sont pas beaucoup plus initiés que vous ; j'en fais beaucoup plus qu'eux là-dessus. Aussi pour reconnoître autant qu'il est en moi la bonté que vous avez eu de nous prêter votre attention , souvent sans que nous la méritassions , je veux vous faire part de mes connoissances sur ce point essentiel , qui décide le plus souvent de notre conduite dans le monde , qui forme notre caractère , nos jugemens , nos inclinations , qui développe en nous le germe de l'équité , de l'honneur , du patriotisme. Vous avez traversé quelquefois le lieu où se donnent ces grandes leçons , cependant vous seriez bien en peine de le deviner ; aussi je me hâte de nommer *la Cour du College*. Oui , MM. , la Cour du College que vous n'avez peut-être regardé que comme un lieu d'amusement & de dissipation , est le Lycée

où se développent ces principes sublimes.

Notre Cour est une République qui a ses Loix , sa Police , son Sénat , ses Orateurs , ses Juges & son Peuple. Elle a son esprit , sa politique , les vertus qui lui sont propres. La première qu'on exige d'un de ses Membres , c'est le patriotisme. Le Romain étoit persuadé que son état étoit le premier du monde , que l'Empire de Rome l'emportoit autant sur tous les autres , que le chêne superbe l'emporte sur l'humble bruyere. C'est la première disposition d'un Élève de Soreze. Dans notre Cour ne pas regarder cette École comme la première de l'Europe ( 1 ) , seroit un crime de leze patrie. Aussi il faut voir de quel œil de pitié nous voyons arriver un Élève d'un autre Collège. Ce qu'étoit un Gaullois , un Germain pour l'habitant de Rome , un Scythe pour les habitans d'Athènes , ce qu'est un Limouseau ou un Auvergnac pour

---

( 1 ) Le Lecteur reduira à sa juste valeur cette hyperbole d'un Écolier qui voit tout en grand au moment & dans l'Assemblée où ce Discours est prononcé.

l'orgueilleux habitant de la Capitale , voilà ce qu'est pour nous , tout Écolier étranger. Cette haute opinion de notre Ecole nous attache à elle , nous la faitchérir , respecter. Tant que nous y sommes attachés nous faisons tout pour sa gloire ; & quand l'ordre nécessaire des choses nous disperse dans les différentes contrées , le nom de Soreze est toujours sur nos levres & dans nos cœurs. La plus grande fête pour ceux qui l'ont quitté , c'est de retrouver quelqu'un qui l'ait habité comme eux ; par-tout où ils se trouvent réunis , on les distingue à leur attachement , à leur empressement à se rechercher , à se soutenir ; mais la mere patrie est sur-tout chere à nos cœurs. Le militaire rendu à ses foyers , le marin délassé des fatigues de la mer , manquent rarement d'y apporter leurs hommages , & revoient avec sensibilité cette Cour , qui leur rappelle de si doux souvenirs (1).Hélas !

---

(1) L'Élève qui prononçoit ce Discours est un jeune Espagnol qui devoit partir pour le Mexique peu de jours après la Séance.

je vais m'en éloigner , des milliers de lieus me sépareront d'elle ; mais ni l'éloignement des pays , ni la différence des mœurs ni la diversité du langage ne l'effaceront de mon cœur ; sous le superbe feuillage du cocotier & du bananier du Mexique , je me rappellerai avec attendrissement l'ombre agréable que les ormes de notre Cour ont répandu sur les jours heureux , les jours trop rapides de mon enfance .

Mais cet amour , cet attachement ne se bornent pas à un préjugé enfantin , c'est l'apprentissage de l'amour sublime de la patrie . Notre cœur accoutumé à s'attacher à ce qui l'environne , portera ce penchant dans la société où il entrera . Enthousiasme de Soreze , l'Élève qui en sera sorti le sera aussi du Régiment qui l'adoptera , de la Ville dont il sera Citoyen , de l'état dont il sera Membre . Il sera habitué à adopter l'esprit & les sentimens d'une société ; aussi , MM. , interrogez les Chefs des Corps , & tous s'accorderont à vous dire que l'esprit de société , l'attachement à son état , à ses devoirs carac-

térisent en général les Élèves de Soreze.

Un des grands pas fait vers cet esprit social est l'extinction des préjugés , de rang & de fortune , de condition & de pays, si commun~~s~~ si funestes par-tout ailleurs. Les philosophes disent bien que tous les hommes sont égaux , que le mérite seul fait la différence ; mais après avoir aussi déclamé dans les livres , ils font la révérence jusqu'à terre au fripon titré , & regardent par-dessus l'épaule le mérite indigent. Ce que ces sages mettent en théorie , notre Cour le met en pratique ; dans son enceinte s'évanouissent toutes les distinctions : on ne s'informe pas de celui qui fut le premier dans le monde , mais de celui qui est le premier dans sa classe ; de celui dont les parens comptent le plus de revenus , mais de celui qui a le plus de mérite & de talens. Le Duc Hargneux est fui & honni , tandis qu'on s'empresse autour du Marchand aimable ; le Marquis insolent est mis à la raison par le Bourgeois sans titre , & le Grand d'Espagne sollicite par des prévenances l'amitié d'un Guillaume ou d'un An-

toine , qui ne s'énorgueuillit pas du choix , s'il n'est relevé par des qualités aimables. La bonté , le talent , l'agrement , voilà les seuls titres qu'admettent les Dosiers , les Cherins de notre Cour.

Mais ces titres , tous respectés qu'ils sont , ne donnent pas le droit de s'en prévaloir à ceux qu'ils possèdent. Nous voulons bien , nous sommes charmés qu'on sache que nos camarades ont des avantages , mais nous voulons qu'ils l'ignorent eux-mêmes. S'ils osent en tirer vanité , ou marquer du mépris pour leurs camarades , moins heureux ils sont notés par nos Censeurs , & sont bientôt , ou corrigés ou désolés. Comparez , MM. , cette leçon donnée par le corps entier , inculquée par tous les sens , répétée tous les jours à une leçon froide & momentanée , donnée par un Maître ou par un livre , & vous jugerez de la différence du succès.

Notre Législation est aussi étendue que puissante ; il n'est point de vertu sociale , de qualité recherchée qui ne soit prescrite par notre code politique

& moral. Il faudroit un jour entier pour les détailler toutes ; en voici quelques articles pris au hazard.

Etre dévoué à l'école tant qu'on y reste & après l'avoir quittée.

Quand il y viendra des Personnes distinguées, notamment aux Exercices publics, où se rassemble tout ce qu'il y a de plus grand, de plus instruit, de plus aimable, on n'oubliera rien pour leur faire honneur, sous peine de l'indignation publique.

Les défauts de caractère sont les plus essentiels à corriger, & les plus directement soumis à la censure. On sévira contr' eux par le ridicule, l'abandon & quelquefois à la dérobée quand l'œil du Prefet est détourné par des moyens plus frappans.

L'ignorance produite par incapacité malgré l'application ; regardé comme innocente, & le possesseur encouragé.

L'ignorance volontaire punie par le dédain.

Les camarades inappliqués, volages, renommés par leurs espiégleries, seront soufferts, amuseront même quel-

quefois ; mais s'ils n'ont que ce mérite  
seront dévoués au mépris.

Tout Élève qui dénoncera au Maître  
un camarade, pour tout autre faute  
que celle qui pourroit déshonorer la  
République, regardé comme traître  
à la patrie, criminel au premier chef.

Celui qui aura le courage de dénon-  
cer un crime déshonorant, s'il s'en  
commettoit ( ce qu'à Dieu ne plaise )  
applaudi, encouragé, récompensé.

Je ne poursuivrai pas, ce seroit trop  
long, d'ailleurs il est en notre code  
des articles secrets, qu'il faut cacher  
sur-tout aux..... Mais par le peu que  
j'en ai dit, vous sentez, MM., toute  
l'influence que ce code redoutable a  
sur l'éducation. C'est à la privation de  
ce puissant moyen qu'on doit attribuer  
tous les vices & les défauts des so-  
ciétés. .

Pourquoi tant des jeunes gens traî-  
nent-ils si long-temps une constitution  
languissante, que le plus léger travail  
épuise, que le moindre excès dérange,  
que le plus petit accident altere? C'est  
qu'ils ne se sont pas agités sur le sol

de notre Cour , qu'ils n'ont pas sués dans nos jeux pénibles , qui n'ont pas bravés à 5 heures du matin les neiges de l'hiver , à 2 heures après midi les feux de l'été .

Pourquoi ce jeune Seigneur a-t-il tant de futilité , entend-il parler indifféremment du mérite & des talents ? C'est qu'il n'a pas appris dans notre Cour à aimer , à estimer , à respecter les autres .

Pourquoi cet autre se cabre-t-il à la moindre opposition , se déconcerte-t-il à la plus légère plaisanterie , se choque-t-il au plus petit manque d'égard , & fait-il le tourment de tout ce qui l'environne par son caractère ombrageux & rétif ? C'est qu'il n'a pas été assoupli , exercé , fortifié par les épreuves de notre Cour .

Pourquoi tant de jeunes gens licencieux se précipitent-ils dans tous les désordres , sans frein , sans égard , sans rémords , & sont le scandale de la société , le déshonneur de leurs corps , le désespoir de leur famille ? C'est qu'ils n'ont pas appris dans notre Cour à

dépendre de l'opinion publique , ap-  
pris à la craindre , à la respecter.

Parcourez, en un mot, tous les désor-  
dres , tous les travers qui affligen<sup>t</sup>  
ou déparent la société , & vous en  
verrez le remede ou le préservatif dans  
une Cour bien organisée; eh voilà, MM.,  
ce qui doit décider la grande question  
sur l'éducation publique & particulière.  
Dans celle-ci on peut avec de l'argent ,  
acheter l'instruction , les sciences , les  
talens, mais on n'achetera pas une Cour;  
& sans elle , comment faconnera-t-on  
le caractere , qui ne trouve jamais à se  
développer , qui croît, se fortifie sous  
les caresses d'une mere , sous les défe-  
rences des subalternes , pour s'élancer  
ensuite dans le monde avec les désor-  
dres & les travers que la nature y  
avoit déposé, que l'habitude & l'inac-  
tion y auront fait germer ? Sans elle  
comment excitera-t-on l'esprit public ?  
Cet esprit est l'habitude de sacrifier quel-  
que utilité , quelque satisfaction parti-  
culiere à l'utilité , à la satisfaction  
générale ; & comment ce sentiment  
pourroit-il naître dans le cœur de

celui qui a vu que tout se rapportoit à lui, qu'il étoit le centre de toutes les attentions, de tous les soins, de toutes les affections?

Sans elle point d'émulation, elle ne naît que du concours, & il n'y en a point pour l'Eleve isolé. On a confondu cette vertu avec l'envie, ou du moins on a prétendu qu'elle pouvoit y conduire: j'ose dire qu'elle en est le remede. L'Eleve qui dans la société de ses camarades a vu constamment le mérite honoré, récompensé, qui a arraché la palme à ses rivaux, qui l'a perdue à son tour, sera familiarisé avec ces nobles combats, & dans le monde, il faura poursuivre les honneurs sans prétention, les voir accorder aux autres sans jalouse. L'Eleve particulier au contraire qui a toujours vu flatter ses desirs ou qui du moins n'a jamais eu de concurrent à combattre, regardera comme des ennemis tous ceux qu'il rencontrera sur son chemin dans la carrière des distinctions, il regardera comme un vol tout ce qu'on accordera aux autres, & qu'il auroit voulu avoir pour lui-même.

Sans elle , les peines & les récompenses perdent leur effet. Ici même que seroient les punitions infligées par nos Maîtres ? Sûr du secret , à l'abri de la publicité , l'Eleve les subiroit sans peine ; car , qu'est-ce qu'une légère privation , qu'est-ce que la douleur d'un moment ? Mais il faut venir lever son front flétri devant tout le petit Peuple , il faut venir passer sous les verges de l'opinion. Eh ! qu'on ne s'y trompe pas , ce n'est point à la peine que notre Cour attache l'infamie. Quand le jugement de nos Maîtres est public , nous le citons à notre Tribunal ; car je vous le dis en confidence , ces MM. y sont cités tout comme les Eleves. Si le jugement est trouvé injuste , l'Ecolier est absous , malgré sa punition ; la pitié , les égards le dédommagent de l'injustice. Mais si le jugement est ratifié , & il faut en convenir , il est rare qu'il ne le soit pas , alors la risée publique ajoute à la peine & sévit contre le coupable ; car c'est sur-tout chez-nous que *le crime fait la honte & non pas l'échafaud.*

Si l'opinion publique ajoute à la peine , elle n'ajoute pas moins aux récompenses. Quelle impression peuvent faire sur un Eleve isolé , celles que lui accordent son Gouverneur ou ses parens dans l'enceinte étroite d'une famille ? Mais que celles-là sont flatteuses , qui sont données à la vue de 400 camarades , qui seront publiées dans toutes les parties de la République ; Eh ! quel moment plus propre à le faire sentir. Heureux , MM. , ceux qui vont recevoir de vos mains , ces couronnes réservées au vainqueur. Il est doux de voir la jeunesse couronnée par la gloire & le mérite ; plus heureux ceux qui , après les avoir reçues de vos mains , pourront aller les déposer dans le bras d'un pere attendri , d'une mere sensible , dont le cœur palpite de joie , & que leur heureuse étoile aura conduits dans cette Assemblée. Ah ! je l'avoue , ce prix acquiert alors aux yeux d'un fils une valeur inestimable ; ces feuilles légères , reçues de la main d'une mere , valent plus que le rameau d'or.

Mais

Mais pourceux dont les parens sont éloignés , pour ceux qui plus malheureux encore les ont perdus comme moi avant de recevoir leurs tendres caresses , combien ces prix , ces couronnes perdroient de leur valeur ! Mon nom , si j'étois du nombre des heureux , seroit prononcé , & ce nom étranger , ne retentiroit dans le cœur de personne ; une fois prononcé il s'évanouiroit comme l'air qui l'auroit transmis. Mais si j'avois le bonheur d'obtenir une de ces palmes , & que mes camarades , dont j'aurois bien mérité , fissent retenir ces lieux de leurs sincères applaudissemens , ah ! c'est alors que je me féliciterois d'avoir travaillé à les mériter. Au sortir de cette Séance , les Eleves environneront les vainqueurs , ils seront fâchés & non jaloux de ne pas partager leur triomphe. Au regret de ne pas avoir obtenu des couronnes , ils mêleront des félicitations pour ceux dont elles ceindront les têtes. C'est là notre vrai triomphe. Celui du moment est beau , glorieux , éclatant , mais il seroit bien rapide , s'il n'alloit se con-

tinuer dans notre Cour. C'est là où les rayons de notre gloire joignent l'éclat à la solidité. Les annales de notre petite République conservent le nom de ceux qui l'ont illustrée , comme les annales des Nations conservent le nom de leurs grands Hommes. Ils sont cités avec transport , & vont perpétuer l'émulation dans la génération future.

Heureux moi-même , si je puis quand je partirai , laisser aussi dans le cœur de mes amis , dans celui de mes successeurs , un souvenir long & honorable ! cette persuasion fera le bonheur de mes jours , & l'éclat de mes jeunes années réfléchira une douce lumiere jusques sur les derniers instans de ma vieillesse.

Tendres parens qui êtes venus jouir du fruit des travaux de vos enfans , puissiez-vous , ah ! puissiez-vous recueillir toujours le fruit des leçons de la Cour du College , qui sera , tant qu'elle conservera son esprit , une Ecole de vertu , d'honneur & de sagesse !